

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN GARDEN MIX SL

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit lubrifiant

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur FUCHS LUBRIFIANT FRANCE

1, rue Lavoisier 92000 Nanterre

France

Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00 Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99

Personne à contacter: Département Sécurité Produit

E-mail: info.fds@fuchs.com Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00 Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Résumé des dangers

**Dangers Physiques:** Aucune information disponible.

### 2.2 Éléments d'Étiquetage

EUH208: Contient alkylphénol, longue chaine. Peut produire une réaction al-

lergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minerales et leurs com-

posants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière

incontrôlée.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Identificateur		N° d'enregistrement REACH	Notes
hydrocarbures, faible viscosité	EINECS: 926-141-6	20,00% - <50,00%	01-2119456620-43	
alkylphénol, longue chaine	EC: 931-468-2	0,10% - <1,00%	01-2119498288-19	

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

#### Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
hydrocarbures, faible viscosité	EINECS: 926-141-6	CLP: Asp. Tox. 1;H304	
alkylphénol, longue chaine	EC: 931-468-2	CLP: Skin Sens. 1B;H317, STOT RE 2;H373	

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Note L, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**Généralités:** Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit. Ne jamais

mettre en poche de chiffons contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les pau-

pières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peu-

vent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après

le lavage.



Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. Ingestion:

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appro-

priés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant

du tensioactif.

Moyens d'extinction inap-

propriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'envoyer dans les canalisations

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre(par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.



6.4 Référence à d'autres sections:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le dégagement d'aérosols. Assurer une ventilation efficace. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'eclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles techniques ap-

propriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser

> l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que

chimiques.

Protection des yeux/du vi-

sage:

éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.



Protection de la peau

**Protection des Mains:** Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).

Temps de perméation min.: >= 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respec-

ter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du panta-

lon. Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter

i'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnemen-

taux:

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État:liquideForme:liquideCouleur:Rouge

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable aux mélanges.

pH: Non applicable

Point de congélation: Non applicable aux mélanges.

Point d'ébullition: Non applicable

Point d'éclair: > 150 °C

Taux d'évaporation: Non applicable aux mélanges.

Inflammabilité (solide, gaz):

Limite supérieure d'inflammabilité (%)-:

Valeur sans importance pour la classification.

Pression de vapeur:

Non applicable aux mélanges.

Tension de vapeur (air = 1):

Non applicable aux mélanges.

**Densité:** 0,86 g/cm3 (15 °C)

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Insoluble dans l'eau

Solubilité (autre): Aucune information disponible.



Coefficient de partition (n-octanol/eau): Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-inflammabilité: Valeur sans importance pour la classification.

Température de décomposition: Valeur sans importance pour la classification.

Viscosité, cinématique: 39,7 mm2/s (40 °C)

**Propriétés explosives:**Valeur sans importance pour la classification. **Propriétés comburantes:**Valeur sans importance pour la classification.

**9.2 AUTRES INFORMATIONS**Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité Chimique:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4 Conditions à Éviter:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.5 Matières Incompatibles:** Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de Décomposi-

tion Dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Ingestion Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données dispo-

nibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité

DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 401)

Contact avec la peau

**Produit:** 

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité

DL 50 (Lapin): > 5.000 mg/kg (OECD 402)

Inhalation Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.



Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible OECD 404 viscosité Pas irritant.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données dispo-

nibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Mutagénicité des Cellules Germinales

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Cancérogénicité

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduc-

tion

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

**Risque d'Aspiration** 

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.



# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

**Poisson** 

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité

CL 50 (Poisson, 96 h): 1.000 mg/l (OECD 203)

Toxicité chroniquePro-

duit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité

CE50 (Algue, 72 h): > 1.000 mg/l (OECD 201)

# 12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbures, faible

viscosité

(OECD 301F) Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le Sol:

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations

PBT et VPVB:

Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères

PBT/vPvB.

**12.6 Autres Effets Néfastes:** Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations éta-

blies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de

son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors dustockage de produits usés.

#### Codes européens de déchets



13 02 06\*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

# ADR/RID 14.1 Numéro ONU: 14.2 Nom d'Expédition des Nations 14.3 Classe(s) de Danger pour le **Transport** Classe: Marchandises non dangereuses Étiquettes: N° de danger (ADR): Code de restriction en tunnel: 14.4 Groupe d'Emballage: 14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: **ADN** 14.1 Numéro ONU: 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport Classe: Marchandises non dangereuses Étiquettes: 14.3 Groupe d'Emballage: 14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: **IMDG** 14.1 Numéro ONU: 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: 14.3 Classe(s) de Danger pour le **Transport** Classe: Marchandises non dangereuses Étiquettes: N° d'urgence: 14.3 Groupe d'Emballage: 14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:



**IATA** 

14.1 Numéro ONU: –

14.2 Nom de transport complet:

14.3 Classe(s) de Danger pour le

Transport:

Classe: Marchandises non dangereuses

Étiquettes: –

14.4 Groupe d'Emballage:
14.5 Dangers pour l'environnement:
14.6 Précautions particulières à pren-

dre par l'utilisateur:

**14.7** Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.

# RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

classé: 84

**15.2 Évaluation de la sécurité** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre. **chimique:** 

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Informations de révision:** Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par

des indications tirées de publications spécialisées. Elle résulte des données

de test et de l'application de la méthode dite conventionnelle

**Date de Révision:** 22.06.2020



#### Avis de non-responsabilité:

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.